

A l'attention
Des directeurs et directrices d'écoles
Des chefs et cheffes d'établissements scolaires
Des parents d'élèves de CM2

Dossier suivi par : Céline QUILLAUD-ROBERT
Tél. : 02.51.34.02.92
Mail : c.quillaudrobert@cc-paysdesachards.fr
Réf. : EJ_22_032

Objet : passeport du civisme

Mesdames, Messieurs,

En 2019, la Communauté de Communes du Pays des Achards a adhéré à l'Association des maires pour le civisme afin de s'engager dans la démarche innovante et citoyenne du **passeport du civisme**.

Pour l'année 2021-2022, 307 élèves de CM2 se sont initiés au civisme. Conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce passeport propose aux élèves de réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives.

Tout au long de leur parcours, les jeunes sont accompagnés d'ambassadeurs du civisme, ceux-ci choisis pour leur dévouement et leur engagement en faveur de la commune.

En fin d'année scolaire, les enfants recevront un diplôme ou une médaille remis par les élus en fonction du nombre d'actions réalisées.

Pour la deuxième année, les 9 communes du territoire du Pays des Achards renouvellent l'action citoyenne du Passeport du Civisme. Tous les CM2 de la Communauté de Communes du Pays des Achards recevront leur passeport à partir de la mi-septembre.

La Communauté de Communes du Pays des Achards mobilise encore cette année les élèves, les parents, les enseignants et les ambassadeurs.

Les élus remercient l'implication des enseignants dans la réalisation des actions collectives et les parents pour l'accompagnement de leur enfant aux actions individuelles.

Nous vous souhaitons à tous, enfants, parents et enseignants une belle année sous le signe du civisme et de la citoyenneté.

Les élus en charge du Passeport du Civisme